FONDAZIONE
ANNAROSA POLI

via Gaetano Trezza, 9
37129 VERONA (Italia)

APPEL À CANDIDATURE 2019

BOURSE DE PERFECTIONNEMENT POUR DES ÉTUDES SUR

George Sand et son temps

(LANGUES OFFICIELLES: ITALIEN, FRANÇAIS, ANGLAIS)

1. Désireux de promouvoir et valoriser les études sur «George Sand et son temps», le Conseil d'Administration de la Fondazione Annarosa Poli mettra à concours, chaque année, un prix sous la forme d'une bourse de perfectionnement. La bourse sera attribuée, sur délibération d'un Comité scientifique, à un chercheur ou à une chercheuse qui dans un mémoire de master, dans une thèse de doctorat ou dans un autre travail de recherche personnel aura présenté des résultats scientifiques importants et inédits méritant un approfondissement ultérieur en vue d'une publication.
2. Le prix, d'un montant de 5000 (cinq mille) euros, est attribué par un Jury composé des trois membres du Comité scientifique de la Fondation et présidé par son Président. La décision du Jury est sans appel.
3. Seront admissibles au concours les candidats qui auront soutenu dans une université italienne ou étrangère, et depuis trois ans au plus tard au moment de la date limite de soumission des dossiers, un mémoire de master ou une thèse de doctorat dans une discipline littéraire, linguistique ou historique sur un sujet ayant trait à l'objet de l'appel. Au moment de la soumission du dossier, les candidats ne doivent pas être titulaires d'autres prix ou bourses d'études et de recherche. Ils devront s'engager à reprendre et parfaire les résultats scientifiques obtenus selon un plan de travail approuvé par le Comité scientifique de la Fondation.
4. Les *candidatures* doivent être envoyées par lettre recommandée ou par courrier international à l'adresse suivante : **Presidente della Fondazione Annarosa Poli - Str. Revigliasco, 6 - 10024 MONCALIERI (TO) - Italie**, et conjointement par courriel à l'adresse de la Fondation : candidature@fondazioneannarosapoli.it
La date limite d'envoi des candidatures est fixée au **30 décembre 2018 à 23h59,** le cachet de la poste et l'heure d'envoi électronique faisant foi. Sur le recommandé et à l'objet du courriel devra figurer la mention : **BORSA DI STUDIO FONDAZIONE ANNAROSA POLI.**
5. Le versement du prix, d'un montant de 5000 euros, aura lieu en deux tranches : la première, de 2000 (deux mille) euros au moment de l'octroi de la bourse, qui fera également office de date de début du contrat, à moins d'une décision différente du Conseil d'Administration ; la seconde, de 3000 (trois mille) euros, sur présentation du texte complet et définitif de l'ouvrage, fruit des recherches effectuées, prêt pour la publication. La remise du texte doit avoir lieu au plus tard dix-huit mois après le début des travaux, sauf délais exceptionnels et motivés approuvés par le Comité scientifique de la Fondation. Le boursier sera tenu à remettre un rapport scientifique tous les six mois.
6. La Fondation se réserve le droit de publier les résultats scientifiques obtenus, sur avis favorable du Comité scientifique et du Conseil d'Administration. Seulement au cas où la Fondation déclarerait par écrit son indisponibilité à la publication, les boursiers seraient libres de disposer à leur gré des résultats de leurs recherches.
7. Le Jury aura à disposition 90 jours depuis la date limite de soumission des candidatures pour établir son classement. La communication des résultats sera envoyée successivement à tous les candidats. Après ce délai, les candidats qui le souhaitent pourront retirer la copie papier de leur dossier selon les modalités qui leur seront indiquées.

La CANDIDATURE, en italien ou en français, devra contenir les indications suivantes :

a) nom, prénom, date et lieu de naissance du candidat ;
b) adresse de résidence et de domicile ;
c) adresse de référence pour le présent concours, comprenant numéro de téléphone fixe, numéro de portable et adresse de courriel ;
d) date, lieu et note finale de soutenance de doctorat et/ou de master ;
e) engagement, en cas d'octroi du prix, au respect des conditions mentionnées dans cet appel à candidatures ;
f) autorisation écrite au traitement des données personnelles fournies au Jury, conformément au décret législatif italien n. 196/2003 (et modifications ou intégrations successives) sur la protection des données personnelles ;
g) une liste des titres et des diplômes présentés ;
h) tout autre élément jugé pertinent pour le présent concours.

Les PIÈCES JOINTES devront inclure, au format papier et copie électronique (word ou pdf) :

I) un CV (*curriculum vitæ*) comprenant des renseignements complets sur les études effectuées, une liste des diplômes obtenus et des publications éventuelles ;
II) une photocopie des certificats de soutenance de doctorat et/ou de master, avec relevé des notes obtenues aux examens
III) une copie du mémoire de master ou de la thèse de doctorat dans l'une des langues officielles du concours ;
IV) un plan de travail détaillé des recherches proposées, avec indication des hypothèses interprétatives, des domaines et des sources d'approfondissement par rapport aux études déjà terminées, et d'un calendrier prévisionnel des travaux sur 18 mois au maximum.
V) éventuellement des lettres de présentation du candidat, signées par des professeurs de son Université ou d'autres Universités ou Hautes Écoles ;
VI) d'éventuels travaux publiés ou acceptés pour la publication sur des sujets proches de celui du présent appel (avec leur traduction s'ils sont dans une langue différente des langues officielles) ;
VII) photocopie d'un document d'identité en cours de validité.

Vérone, le 25 juillet 2018 LE PRÉSIDENT